

Adhésion à l'assurance protection juridique privée et circulation.

Oui, je voudrais conclure l'assurance protection juridique privée et de la circulation avec la couverture suivante (veuillez cocher ce qui convient):

Personne assurée

Couverture individuelle: CHF 205 Couverture familiale: CHF 280

Monsieur Madame

Nom/prénom _____

Rue/n° _____ NPA/lieu _____

Date de naissance _____ Nationalité _____

Téléphone portable _____ E-mail _____

Téléphone privé _____ Téléphone de l'entreprise _____

Veuillez indiquer les 9 derniers chiffres de votre Cornercard sur laquelle la cotisation annuelle doit être débitée

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date d'expiration

--	--	--	--

Déclaration

La CAP Protection Juridique, Affaires spéciales, Case postale, 8010 Zurich, Suisse, est l'assureur de cette assurance.

Couverture d'assurance:

Prestations du service juridique de la CAP et prestations pécuniaires à titre de frais d'expertises, d'analyses, de justice, d'arbitrage, de médiation, cautions de droit pénal, d'honoraires d'avocat selon le tarif local habituel, de dépens et frais de voyage en cas de citation hors du canton de domicile en cas de:

- litiges de droit du travail avec l'employeur
- litiges de droit du bail avec le bailleur
- litiges résultant d'autres contrats conclus par l'assuré comme personne privée
- litiges en rapport avec des contrats que l'assuré a conclus sur Internet pour son usage ou son besoin personnel
- droit pénal et administratif
- dommages-intérêts et tort moral
- litiges avec des assurances sociales ou privées
- litiges avec le personnel médical et les institutions médicales en tant que patient
- litiges de droit des associations
- litiges avec les voisins
- conseils juridiques en droit des personnes, de la famille, du divorce et de succession
- renseignements juridiques téléphoniques dans tous les domaines juridiques

Début et durée:

L'assurance commence à l'émission de la lettre de confirmation par la Cornèr Banque SA et est conclue pour une année. En l'absence de résiliation deux mois avant l'échéance, l'assurance se renouvelle tacitement pour la durée d'un an. En cas de résiliation écrite de la carte, la couverture d'assurance s'éteint avec l'échéance de la carte.

Condition:

Domicile en Suisse, dans la Principauté du Liechtenstein, dans l'enclave de Büsingen am Hochrhein (DE) ou de Campione d'Italia (IT).

Prime annuelle:

Couverture individuelle: CHF 205
Couverture familiale: CHF 280

Prestations:

- Prestations du service juridique de la CAP
- Prestations pécuniaires jusqu'à concurrence de CHF 500'000 par sinistre, au maximum CHF 150'000 lorsque le for ou le droit applicable est situé en dehors de UE/AELE
- La CAP peut se libérer de son obligation de servir sa prestation par une compensation du profit matériel du litige

Extrait CGA 12.2018 – édition 12.2018

J'autorise la Cornèr Banque SA à débiter automatiquement une fois par année de ma carte Visa ou Mastercard la prime de la couverture de mon choix (couverture individuelle: CHF 205, couverture familiale: CHF 280) et, en cas de sinistre, à transmettre toutes les données nécessaires à la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA.

Les prestations d'assurance ne sont fournies que conformément aux Conditions Générales d'Assurance (CGA) qui s'appliquent à l'assurance protection juridique privée et circulation. Ces conditions peuvent à tout moment être consultées à l'adresse cornercard.ch/f/cg et me sont envoyées avec la lettre de confirmation d'assurance.

Intermédiation en assurance et protection des données: les données personnelles, mises à disposition dans le cadre de cette assurance, peuvent être transmises aux assureurs et sont traitées par la Cornèr Banque SA et les assureurs exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe Cornèr Banque SA ou de l'assureur dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à un pays tiers est également possible, dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation en matière de protection des données applicable) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données. Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier. Ultérieures informations concernant la politique de la banque en matière de protection des données sur cornercard.ch

Signature

Avec ma signature je confirme avoir lu et compris les Conditions Générales d'Assurance et que je les accepte sans réserve.

Lieu/date _____

Signature de la personne assurée

071 – 12.2018

Veuillez compléter cette adhésion et la retourner sous enveloppe fermée à:
Cornèr Banca SA, Cornercard, Via Canova 16, 6901 Lugano